



No de résolution
ou annotation



VILLE DE GRACEFIELD
Au  de la Gatineau

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 21 décembre 2022, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil, Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Jean-Philippe Caron.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Mathieu Caron.

Sont également présents monsieur le directeur général et greffier Jean-Marie Gauthier et madame la directrice générale adjointe et greffière adjointe Julie Thérien.

Deux contribuables sont également présents.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

2022-12-580 Ouverture de la séance extraordinaire

Monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 30.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-12-581 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé par madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

Que l'ordre du jour pour la séance extraordinaire soit le suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour



No de résolution
ou annotation

3. Autorisation de paiement – Troisième déboursé – Appelle Fred (Soumission 2022-10)
4. Varia
5. Période de questions
6. Levée de la séance

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-12-582 Autorisation de paiement – Troisième déboursé - Appelle Fred (Soumission 2022-10)

Considérant le bon déroulement des travaux de réparations au centre communautaire ;

Considérant que le surveillant des travaux a recommandé le paiement du troisième déboursé ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 112 237,12 \$ plus les taxes applicables pour le troisième déboursé au contracteur Appelle Fred.

Que cette dépense soit imputée du poste budgétaire 02 70121 522.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VARIA

Aucun varia

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal :

Aucune question n'est posée par le public pour la séance de ce soir.

2022-12-583 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Labelle et il est résolu :

De lever la présente séance extraordinaire à 19 h 33.



No de résolution
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

Le directeur général et
greffier

Mathieu Caron

Jean-Marie Gauthier

Approbation du procès-verbal :

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

Mathieu Caron
Maire